La leçon de Ramuz

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **78 (1951)**

Heft 11

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-227870

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

« A force de parler, je suis resté chez moi. »
CRAMUZ

La leçon de Ramuz

S'il est louable de créer autour d'un nom une atmosphère de... « Fondation » et d'instituer des « Prix » pour honorer la mémoire d'un grand écrivain, il nous apparaît, à nous, plus urgent et plus valable de rendre hommage à C. F. Ramuz en tirant les leçons de son Message *et en les livrant à la méditation de ceux auxquels il s'est efforcé de le transmettre...*

C'est dans sa fameuse Lettre à Bernard Grasset, *l'intelligent éditeur parisien à qui notre grand écrivain vaudois de Cully — décidément toutes les « leçons » viennent de l'humble cité vigneronne — doit, hélas ! sa première consécration, que nous irons la chercher cette fois-ci... La voici :*

Le pays qui est le mien parle « son » français de plein droit parce que c'est sa langue maternelle, qu'il n'a pas besoin de l'apprendre, qu'il le tire d'une chair vivante dans chacun de ceux qui y naissent à chaque heure, chaque jour. Il le parle de plein droit et est en parfaite égalité sur ce plan-là avec tous les pays de France — mais en même temps, étant séparé de la France politique par une frontière, il s'est trouvé demeurer étranger à un certain français *commun* qui s'y était constitué au cours du temps.

Et mon pays a eu deux langues : une qu'il lui fallait apprendre, l'autre dont il se servait par droit de naissance ; il a continué à parler sa langue en même temps qu'il s'efforçait d'écrire ce qu'on appelle chez nous, à l'école, le *bon français*, et ce qui est en effet le bon français pour elle, comme étant une marchandise dont elle a le monopole.

Il y a dans toutes les provinces de France un écart plus ou moins grand entre ce français d'école et le français de plein air (je ne parle même plus des patois), mais encore se servent-elles de ce français d'école avec une certaine aisance, comme étant quand même un français à elles, par Paris, leur centre commun.

Pour les raisons qu'on vient de voir (cette frontière, la distance où nous sommes de Paris, et surtout nos traditions qui sont différentes), *je pense que nulle part l'écart que j'ai dit n'est aussi grand que dans notre petit pays vaudois, si exclusivement paysan et terrien par ailleurs, si proche encore par là de la vie élémentaire.* Il a longtemps parlé son patois (son patois franco-provençal, une espèce de savoyard) ; puis, sous l'influence de l'école, comme beaucoup d'autres provinces, il l'a peu à peu abandonné, mais sans perdre son accent, de sorte qu'il parle avec l'accent vaudois un *certain* français redevenu très authentiquement vaudois, quand même ; plein de tournures, plein de mots à lui, et bien entendu par rapport au français de l'école, *plein de fautes.*

Or laissez-moi vous dire, cher Monsieur Grasset, ce qui s'est passé pour moi, car je voudrais ne faire usage ici que de mon expérience personnelle : il s'est passé ceci que, dès que j'en suis venu à l'âge conscient (m'étant hélas ! mêlé d'écrire bien avant cet âge), je n'ai pas seulement constaté qu'il existait dans mon petit pays deux langues, l'une qui était parlée, l'autre qui était écrite, l'une que j'appellerai, si vous le voulez bien, le vaudois, l'autre qui était (ou qu'on croyait être) le bon français, mais que ce français-ci (qu'il nous fallait apprendre), nous l'apprenions très mal...

* * *

... Les notions qu'inculque l'école, ces notions qui devraient être utiles (et qui souvent ne le sont même pas, faute d'être suffisamment approfondies et justement par impatience à sortir de l'utilité), que font-elles de l'homme hors de ce plan-là, je veux dire des apprentis-hommes dont le sort est entre les mains du maître (entièrement entre ses mains) ? Je m'en tiens toujours à mon petit pays : or il me semble bien qu'une des grandes préoccupations de l'école y a été d'aller contre ce qui faisait sa nature à lui (nous voilà loin de l'utilité), contre la nature des choses, contre la nature des êtres — parce que ceux-ci façonnés d'abord à l'image de celles-là, et c'est ce que l'école ne tolère pas.

L'école, *une certaine école*, j'y insiste, a de bonnes raisons d'ordre pratique à vouloir que tout le monde sache lire, écrire et compter ; mais l'école ne s'y tient pas et elle dédaigne les raisons pratiques, y substituant des raisons mystiques, qui sont entre autres de s'élever, au nom d'un type ou d'un « idéal » d'homme abstrait qu'elle leur donne pour modèle, contre les individus, tels qu'une certaine nature les a faits, notre nature d'ici, notre nature à nous, celle d'une race. Voyez que l'école va immédiatement, par exemple, contre *l'accent* (notre accent vaudois dont elle commence par se moquer) ; voyez que l'école chez nous (et ailleurs sans doute) va tout de suite au nom du « bon » français, le français écrit, contre le français parlé ; au nom du français lu contre le français vécu. Elle va, bien entendu, contre le patois ; elle va au nom des mots qui ne sont plus que des conventions contre les mots qui sont des actes ou des gestes. En gros et en toutes choses, elle va, *au nom des signes, contre l'image.*

* * *

... Je fais appel à mes souvenirs personnels et vois que tout l'effort de l'école a été de nous *faire ignorer* (activement) une nature, une réalité, tous nos « nous-mêmes » à nous, tant que nous sommes, pour nous élever, prétendait-elle, à une explication de ces réalités plus générales, et qui eût dû les contenir, en effet, mais qui n'en était que la négation.

* * *

... En gros, et sans entrer dans les précisions, l'école, certaine école, fabrique des petits bourgeois : avec les paysans, avec les ouvriers, avec des hommes en général, et par mépris de leur nature, et en dehors de leur nature et de la nature des choses, et en dehors et « au-dessus » (comme elle pense) des métiers, elle fabrique une certaine « classe » d'hommes, ayant une conception tout abstraite du vrai, du bien, du beau, du « distingué », de ce qui doit se faire et de ce qui ne doit pas se faire ; — ayant un certain souci de l'hygiène, un certain goût du propre ou plutôt du propret, et essentiellement dès aujourd'hui la peur du risque, de tous les risques, d'où

le besoin de la sécurité, d'où le besoin en toute chose d'une assurance extérieure à eux, et des « assurances » légales ; d'où le besoin de l'uniformité, et d'une certaine moyenne en toutes choses, une moyenne en religion et une moyenne en morale — dont le vrai nom, à y voir de plus près et par rapport aux besoins profonds de l'individu qu'elle étouffe, à sa limite, serait néant.

En marge des Fêtes du Rhône de Vevey

Patoisans à l'honneur

A l'occasion des XVmes Fêtes du Rhône, l'Académie rhodanienne des Lettres avait ouvert un concours littéraire.

La catégorie « Dialectes rhodaniens » était dotée de 310 francs, somme offerte par les patoisans vaudois.

Je jury a reçu trois travaux, tous trois venant du canton de Vaud. Ils ont été examinés très attentivement par M. A. Lapraz, à Thonon, M. Bret, à Montrigaud (Drôme) et A. Kissling, à Oron.

Ce jury a proposé le classement des trois sujets présentés.

Dimanche 24 juin, dans la salle du Casino, Me Guinand, président de l'Académie, a procédé à la proclamation des lauréats.

Premier prix : *M. L. Goumaz*, à Lausanne, pour ses *Paraboles* en patois vaudois. Nos lecteurs connaissent cet ouvrage qui a paru en librairie cette année.

Deuxième prix : *M. H. Nicolier*, à La Forclaz, qui a établi une *Grammaire patoise* de son village.

C'est une magnifique étude que nous souhaitons voir paraître le plus tôt possible.

Troisième prix : *M. Fernand Ruffieux*, à La Tour-de-Peilz.

Ce beau poème de 360 vers est intitulé : *Lè j'armalhyi di Colombétè*. Il est en patois gruyérien. Dans sa partie descriptive, il nous conte tous les travaux et coutumes des armaillis ; en une autre partie, idyllique cette fois, c'est un pastoral roman d'amour simple et heureux qui nous est présenté avec beaucoup de finesse.

Nous remercions et félicitons chaleureusement ces trois amis patoisans pour leur magnifique succès.

* * *

Tout en recueillant des succès personnels bien mérités, ils ont mis en honneur le canton qu'ils habitent, d'autant plus qu'ils étaient les seuls dans cette longue et magnifique vallée qui va du glacier valaisan à la mer.

Le prix offert par l'Association du Costume vaudois a été gagné par Mlle Gonseth à La Tour-de-Peilz (concours en français).

* * *

Notons encore, avec plaisir, que c'est notre collaborateur, l'écrivain C.-F. Landry qui prononça l'« Hommage à C.-F. Ramuz » à la réunion du Mont-Pélerin et qu'il fut écouté par une assistance fort revêtue et dans un silence qui en disait long...

H. Kissling.